



Envoyé en préfecture le 19/07/2021

Reçu en préfecture le 19/07/2021

DÉPARTEMENT
Côte d'Or

Affiché le

SLO

ID : 021-200000925-20210715-21_07_15_13-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION

09 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le **quinze juillet** à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT (pouvoir de Mme Nathalie ANDREOLETTI), Mme Nathalie SEGUIN, M. Jean-Luc AUCLAIR (pouvoir de Mme Marie-Paule FONTAINE), Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de Mme Carole CLAUDEL-SALOMON), M. Daniel CHETTA, Mme Maïté COUBAT (pouvoir de M. Claude VERDREAU), Mme Marie-Françoise DUPAS, M. Jean-Marc FRELIH (pouvoir de Mme Monique PINGET), M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir de M. Dominique CHOPPIN), M. Dominique JANIN, M. Alain LEFEVRE (suppléant de M. Guy MORELLE), M. Martial MATHIRON, M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir de M. Olivier GAUTHRON).

Étaient excusés : Mme. Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE (suppléé par Alain LEFEVRE), Mme Nathalie ANDREOLETTI (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), Mme Marie-Paule FONTAINE (pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR), M. Olivier GAUTHRON, (pouvoir à M. Jérôme THEVENEAU), M. Jean-Luc MAHIEU (suppléé par M. Bernard SOUBEYRAND), Mme Christine NIRLO, M. Martial PARIZOT (suppléé par Mme Bernadette BERGER), Mme Monique PINGET (pouvoir à M. Jean-Marc FRELIH), Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX), M. Bernard SOUBEYRAND (suppléant de M. Jean-Luc MAHIEU), M. Claude VERDREAU (pouvoir à Mme Maïté COUBAT).

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles BRACHOTTE, 1^{er} Vice-président délégué à la Mutualisation, à la Communication, à l'Action culturelle et au Tourisme.

15/07/2021/13

NOMBRE DES MEMBRES
EN EXERCICE : 36
PRÉSENTS : 24
VOTANTS : 31

Objet : Tableau des effectifs – annulation de la création d'un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation, à temps non complet, à raison de 28.64/35^{èmes}

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** le retrait partiel de la délibération n°15/04/2021/10 en ce qu'elle crée un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation, à temps non complet, à raison de 28.64/35^{èmes} (28H39), relevant de la catégorie hiérarchique 1, Indices Bruts 354-432, Indices Majorés 330-382,
- **INDIQUE** que, par voie de conséquent, l'agent est réaffecté sur son emploi antérieur présent au tableau des effectifs, à savoir, adjoint territorial d'animation, à temps non complet, à raison de 25/35^{èmes} (25h00), relevant de la catégorie 1, Indices Bruts 354-432, Indices Majorés 330-382,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Envoyé en préfecture le 19/07/2021

Reçu en préfecture le 19/07/2021

Affiché le

ID : 021-200000925-20210715-21_07_15_13-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 16 juillet 2021

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER